

**RAPPORT
SPÉCIAL RELATIF
AUX OPTIONS
DE SOUSCRIPTION
ET/OU D'ACHAT
D'ACTIONS**

au bénéfice des membres du
personnel salarié de la Société ou
de certains d'entre eux (article
L. 225-184 du Code de commerce)

Rapport spécial relatif aux options de souscription et/ou d'achat d'actions au bénéfice des membres du personnel salarié de la Société ou de certains d'entre eux (article L. 225-184 du Code de commerce)

Conformément à l'article L.225-184 du Code de commerce, le présent rapport informe l'Assemblée générale des opérations réalisées en vertu des dispositions prévues aux articles L.225-177 à L.186 du Code de commerce (*option de souscription et/ou d'achat d'actions au bénéfice des membres du personnel salarié de la Société ou de certains d'entre eux*).

1. Options de souscription et/ou d'achat d'actions consenties par la Société (article L.225-177 du Code de commerce)

En 2019, la Société n'a bénéficié d'aucune autorisation de mettre en place des options de souscription et/ou d'achat d'actions au bénéfice des membres du personnel salarié de la Société ou de certains d'entre eux.

2. Options de souscription et/ou d'achat d'actions consenties par les sociétés liées (article L.225-180 du Code de commerce)

L'Assemblée générale mixte de la société Bouygues du 25 avril 2019, par sa trente-deuxième résolution, a autorisé le Conseil d'administration de cette dernière à consentir, en une ou plusieurs fois, des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles ou à l'achat d'actions existantes. Cette autorisation a été conférée pour une durée de trente-huit mois, les bénéficiaires de ces options devant être les salariés

et/ou les mandataires sociaux de la société Bouygues ou des sociétés ou groupements d'intérêt économique qui lui sont liés directement ou indirectement dans les conditions de l'article L.225-180 du Code de commerce.

2.1. INFORMATIONS GÉNÉRALES : LES CARACTÉRISTIQUES DES OPTIONS DE SOUSCRIPTION

Toutes les options de souscription d'actions attribuées par la société Bouygues (Société mère) en 2019 répondent aux caractéristiques suivantes :

- prix d'exercice : moyenne des premiers cours cotés lors des vingt séances de Bourse précédant l'attribution, sans décote ;
- durée de validité : 10 ans à compter de la date d'attribution des options ;
- délai d'indisponibilité : deux ans après la date d'attribution des options ;
- période d'exercice : huit ans suivant l'expiration du délai d'indisponibilité – trois exceptions autorisant l'exercice à tout moment pendant les dix ans : levée effectuée par les héritiers dans les six mois suivant le décès du bénéficiaire ; changement de contrôle de Bouygues ou offre publique d'achat (OPA), ou offre publique d'échange (OPE) sur Bouygues ; levée conformément à l'article L. 3332-25 du Code du travail, en utilisant des avoirs acquis dans le cadre du Plan d'épargne d'entreprise Groupe (PEE) ;
- annulation de plein droit en cas de rupture du contrat de travail ou du mandat social, sauf autorisation exceptionnelle, invalidité, départ ou mise en retraite.

2.2. OPTIONS DE SOUSCRIPTION ATTRIBUÉES OU LEVÉES EN 2019

Des options donnant droit à la souscription d'actions Bouygues nouvelles ont été consenties durant l'année 2019. Le prix d'exercice a été fixé à 41,57 euros par action souscrite.

Au moment de l'attribution et conformément à la méthode retenue pour les comptes consolidés, la valeur de chaque option s'élevait à 1,8518 euro par option.

2.2.1. Options de souscription consenties aux dirigeants mandataires sociaux en 2019

Dirigeants Mandataires sociaux	Société ayant consenti les options	Date de l'attribution	Nombre d'options	Prix d'exercice des options (en euros)
Hervé Le Bouc	Bouygues	31/05/2019	135 000	32,591
Frédéric Gardès	Bouygues	31/05/2019	22 000	32,591
Olivier Roussat		/	/	/
TOTAL			157 000	

2.2.2. Levées d'options de souscription effectuées par les dirigeants mandataires sociaux et Administrateurs salariés en 2019

Dirigeants Mandataires sociaux	Société ayant consenti les options	Plan Concerné	Nombre d'options	Prix d'exercice des options (en euros)
Frédéric Gardès	Bouygues	13 juin 2012	2 500	20,11
Olivier Roussat	Bouygues	30 mai 2016	50 000	29,00
TOTAL			52 500	

2.2.3. Répartition des options de souscription consenties par la société Bouygues par plan et par catégorie de bénéficiaires

	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013
Date de l'Assemblée de la société Bouygues	25/04/2018	26/04/2018	27/04/2017	21/04/2016	23/04/2015	21/04/2011	21/04/2011
Date d'attribution	31/05/2018	01/06/2018	01/06/2017	30/05/2016	28/05/2015	27/03/2014	28/03/2013
Nombre d'options attribuées aux collaborateurs Colas	822 000	817 000	810 000	800 000	800 000	850 000	850 000
– dont dirigeants mandataires sociaux et Administrateurs salariés ⁽¹⁾	157 000	80 000	80 000	80 000	80 000	80 000	220 000
– Hervé Le Bouc	135 000	80 000	80 000	80 000	80 000	80 000	80 000
– Frédéric Gardès	22 000	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
– Olivier Roussat	/	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
– dont dix salariés de la Société	136 000	130 000	140 000	120 000	120 000	117 000	81 000
Prix d'exercice d'origine avant ajustement	32,591	41,57 €	37,99 €	29,00 €	37,10 €	30,32 €	22,28 €
Point de départ de l'exercice	31/05/2021	01/06/2020	02/06/2019	30/05/2018	29/05/2017	28/03/2018	29/03/2017
Date d'expiration	31/05/2029	02/06/2028	01/06/2027	30/05/2026	28/05/2025	27/09/2021	28/09/2020

(1) Il n'y a plus d'Administrateurs salariés depuis 2014.

2.2.4. Options de souscriptions consenties aux dix salariés (non mandataires sociaux) de la Société ayant reçu le plus grand nombre d'options au cours de l'exercice 2019

	Société ayant consenti les options	Date de l'attribution	Nombre d'options	Prix d'exercice des options (en euros)
Louis Gabanna	Bouygues	31/05/2019	22 000	32,591
Thierry Méline	Bouygues	31/05/2019	22 000	32,591
Eric Haentjens	Bouygues	31/05/2019	17 000	32,591
Philippe Tournier	Bouygues	31/05/2019	17 000	32,591
Bernard Sala	Bouygues	31/05/2019	10 000	32,591
Alain Moustard	Bouygues	31/05/2019	9 500	32,591
Thierry Le Roch'	Bouygues	31/05/2019	9 000	32,591
Frédéric Roussel	Bouygues	31/05/2019	8 000	32,591
Francis Grass	Bouygues	31/05/2019	7 500	32,591
Jacques Pastor	Bouygues	31/05/2019	7 000	32,591
Christophe Da-Poian	Bouygues	31/05/2019	7 000	32,591
TOTAL			136 000	

2.2.5. Options de souscription levées au cours de l'exercice 2019 par les dix salariés de la société Colas ayant exercé le plus grand nombre d'options

Salariés	Société ayant consenti les options	Plan concerné	Nombre d'options levées	Prix d'exercice des options (en euros)
Daniel Ducroix	Bouygues	27 mars 2014	9 000	30,32
		28 mai 2015	9 000	37,106
		30 mai 2016	9 000	29,00
Thierry Le Roch'	Bouygues	28 mars 2013	8 000	22,28
		27 mars 2014	8 000	30,32
		30 mai 2016	8 000	29,00
Louis Gabanna	Bouygues	13 juin 2012	15 000	20,11
Philippe Tournier	Bouygues	13 juin 2012	15 000	20,11
		13 juin 2012	2 500	20,11
		28 mars 2013	3 000	22,28
Joseph Gandolfo	Bouygues	27 mars 2014	3 000	30,32
		30 mai 2016	5 000	29,00
		27 mars 2014	6 000	30,32
Philippe Durand	Bouygues	30 mai 2016	6 000	29,00
		27 mars 2014	3 000	30,32
Bernard Sala	Bouygues	30 mai 2016	8 000	29,00
		13 juin 2012	4 433	20,11
Joël Hamon	Bouygues	28 mars 2013	6 000	22,28
		27 mars 2014	5 000	30,32
Samuel Guillon	Bouygues	30 mai 2016	5 000	29,00
		13 juin 2012	1 500	20,11
Istvan Sokorai	Bouygues	28 mars 2013	2 000	22,28
		27 mars 2014	2 500	30,32
		30 mai 2016	3 000	29,00
TOTAL			146 933	

Le Conseil d'administration